



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Systèmes d'information de gestion

**B
A
C
T
E
R
I
Q
U
E**

Le bachelier STMG s'ouvre les portes des métiers du secteur tertiaire dans le domaine de la gestion, du management commercial, de la banque et assurance, de l'informatique, de la communication, de l'administration, du tourisme. Ces secteurs sont quasiment tous signalés comme les plus porteurs d'emploi dans les années à venir et plus particulièrement en informatique. Le bac STMG permet aussi d'envisager une orientation dans le secteur social ou bien de se doter des compétences de managers pour les futurs créateurs d'entreprises.

Le programme de terminale de la spécialité « Système d'Information de Gestion », privilégie une approche dynamique et concrète de la mobilisation des systèmes d'information au service de la gestion des organisations.

En apportant une culture technologique ciblée sur les fondamentaux des technologies de l'information et de la communication (bases technologiques, logiques informatiques, évolutions des usages), cet enseignement contribue à consolider les savoirs pratiques et souvent intuitifs des élèves, dans leurs propres usages du numérique.

La diversité des points de vue qu'il développe sur les différents domaines de la gestion, permet d'accéder à une culture numérique et à une culture généraliste en économie-gestion.

Cette spécialité s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.

Profil :

- ▶ S'intéresser à la vie économique et sociale,
- ▶ Etre à l'aise à l'écrit comme à l'oral,
- ▶ Etre curieux et méthodique,
- ▶ Avoir le goût de l'utilisation de l'outil informatique et de toutes nouvelles technologies
- ▶ Aimer travailler avec les chiffres,

👉 Débouchés

Ces acquis permettent d'envisager des poursuites d'études diversifiées après le baccalauréat, la maîtrise des fondamentaux des bases de données, l'initiation à la programmation et l'approche des réseaux étant plus particulièrement valorisées dans des poursuites d'études orientées vers les méthodes informatiques appliquées à la gestion.. Elle prépare plus particulièrement aux BTS, DUT et autres formations technologiques supérieures en informatique appliquée à la gestion, services et réseaux de communication, informatique d'organisation et systèmes d'information, gestion des activités du commerce électronique

👉 Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

👉 Etablissements

Aude (11)

Carcassonne - Lycée Paul Sabatier (public) /

Lézignan-Corbières - Lycée Ernest Ferroul (voie générale et technologique) (public) /

Gard (30)

Nîmes - Lycée privé Saint-Vincent de Paul (voie générale et technologique) (privé sous contrat) /

Haute-Garonne (31)

Toulouse - Lycée général et technologique Ozenne (public) /

Toulouse - Lycée général et technologique Marcellin Berthelot (public) /

Gers (32)

Auch - Lycée général et technologique Pardailhan (public) /

Hérault (34)

Saint-Clément-de-Rivière - Lycée Jean Jaurès (voie générale et technologique) (public) /

Sérignan - Lycée Marc Bloch (voie générale et technologique) (public) /

Sète - Lycée Irène et Frédéric Joliot-Curie (public) /

Lot (46)

Figeac - Lycée général et technologique Champollion (public) /

Lozère (48)





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Systèmes d'information de gestion

Mende - Lycée général et technologique Emile Peytavin (public) /

Pyrénées-Orientales (66)

Perpignan - Lycée Jean Lurçat (voie générale et technologique) (public) /

Tarn (81)

Albi - Lycée polyvalent Louis Rascol (public) /

👉 Descriptif des matières

Enseignements communs

- Économie, droit et management des organisations sont communs à tous les élèves de première et de terminale STMG. Les cours portent sur l'entreprise (administration, entreprise publique ou privée), son environnement économique, juridique, et l'ensemble des techniques au service de sa gestion, de sa communication interne et externe. Ils intègrent la mise en œuvre des outils informatiques, bureautiques et télématiques.
- En communication, on aborde les comportements, la psychologie sociale, la communication, l'information et l'organisation. L'enseignement comporte des cours théoriques et des études de situations réelles. Il s'appuie largement sur les technologies de l'information et de la communication.
- En gestion, le programme comporte 4 parties : l'entreprise et son fonctionnement, les systèmes d'information et les bases de données, la comptabilité financière et la comptabilité de gestion.

Systèmes d'information de gestion

- l'organisation informatisée, qui explore la diversité des rôles du système d'information et de ses impacts sur les métiers de l'organisation ;
- l'information pour décider et agir, qui étudie les logiques du traitement de l'information, ses finalités et ses limites ;
- communiquer pour collaborer, qui examine la prise en charge des besoins d'interaction entre les acteurs ;
- rechercher la performance du système d'information, qui aborde la contribution du système d'information aux choix de l'organisation et la mesure de leurs effets

👉 Poursuites d'études

Comme la quasi-totalité des bacs généraux et technologiques, le bac STMG-SIG ne permet guère une insertion professionnelle directe ; il a en effet vocation à préparer les élèves à des études supérieures.

Ainsi, il permet aux élèves ayant suivi une scolarité de poursuivre leurs études en :

- **BTS** Services informatiques aux organisations, Transport, Assistant de gestion PME-PMI, Banque, Assurance...
- **DUT** Informatique, Services et réseaux de communication, Carrières juridiques, Gestion administrative et commerciale, Gestion des entreprises et des administrations option finance comptabilité, Gestion des entreprises et des administrations option petites et moyennes organisations, Gestion des entreprises et des administrations option ressources humaines, Gestion logistique et transport...

- Licences professionnelles

La licence professionnelle se prépare en 1 an, après un bac+2. C'est un diplôme universitaire conçu pour l'insertion professionnelle qui comprend un stage de 12 à 16 semaines. De nombreuses spécialités existent. Exemples :...

Sciences, technologies, santé réseaux et télécommunications spécialité web développeur Université Picardie Saint-Quentin - Droit, économie, gestion activités et techniques de communication spécialité multimédia, internet, webmaster IUT de Gap - Sciences, technologies, santé activités et techniques de communication spécialité webmestre Université de Caen - Arts, lettres, langues activités et techniques de communication spécialité écritures en ligne, webmestre éditorial Université Grenoble - Sciences, technologies, santé systèmes informatiques et logiciels spécialité systèmes d'information et services web Université de Versailles IUT de Vélizy - DU Multimédia-Internet-Webmaster Université de Limoges

Les écoles du réseau EGC délivrent également un titre national homologué de « responsable de marketing, commercialisation et gestion ».

Une trentaine d'écoles recrutent via le concours BCE (25 écoles).

- Licences et Masters

- 3 à 5 ans d'études sont nécessaires pour obtenir une Licence (bac+3) puis un Master (bac+5). Les études universitaires requièrent une solide culture générale, de la méthodologie et des qualités d'expression en français.

Exemples : Droit économie gestion mention économie et gestion Université de Perpignan - Droit économie gestion mention économie gestion et commerce UCO Bretagne Guingamp - Droit économie gestion mention





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Systèmes d'information de gestion

administration économique et sociale Université Montpellier III Université de Nîmes.

Licence science mention Informatique à l'université Montpellier III.

Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) Université de Toulouse.

Pour connaître les poursuites d'études, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

J'ai besoin de plus d'infos

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Programme

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix 2nde

Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix 2nde

Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Systèmes d'information de gestion

Enseignements	1 ^{ère}	Tle
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire-géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h	18h
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4h	4h
Éducation physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Accompagnement personnalisé (2)		
Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		
enseignements de spécialité		
Sciences de gestion et numérique	7h	-
Management	4h	-
Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique systèmes d'information de gestion	-	10h
Droit et économie	4h	6h
enseignements optionnels		
Arts (4)	3h	3h
Éducation physique et sportive	3h	3h
Langues des signes française	3h	3h

(1) Dont 1h d'ETLV. La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.

Examen

Epreuves communes de contrôle continu

La moyenne des notes obtenues aux épreuves communes de contrôle continu est affectée d'un coefficient 30 pour un coefficient total de 100.

Intitulé de l'épreuve	Epreuve commune de contrôle continu					
	n° 1		n° 2		n° 3	
	Nature	Durée	Nature	Durée	Nature	Durée
Histoire-Géographie	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
LVA + ETLVA	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
LVB	Ecrite + orale	1h	Ecrite	1h30	Ecrite + orale	2h + 10mn
Mathématiques	Ecrite	2h	Ecrite	2h	Ecrite	2h
EPS	CCF (contrôle en cours de formation)					
Management			Ecrite	2h		

Pour plus de renseignements

- Histoire-géographie [Note de service n° 2019-050 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVA + ETLVA [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- LVB [Note de service n° 2019-056 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Mathématiques [Note de service n° 2019-058 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- EPS [Arrêté du 28 juin 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréat général et technologique](#)
- Management [Note de service n° 2019-060 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves terminales

Epreuves anticipées			
Intitulé	Coeff.	Nature	Durée
Français (écrit)	5	Ecrite	4h
Français (oral)	5	Orale	20mn
Epreuves finales			
Philosophie	4	Ecrite	4h
Epreuve orale terminale	14	Orale	20mn
Droit et économie	16	Ecrite	4h
Management, sciences de gestion numérique	16	Ecrite	4h



BACCALAUREAT STMG



Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Systèmes d'information de gestion

Pour plus de renseignements

- Français (épreuve anticipée) Epreuve écrite [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019
- Français (épreuve anticipée) Epreuve orale [Note de service n° 2019-042 du 18 avril 2019](#), BO n°17 du 25 avril 2019

Epreuves du second groupe (« oraux de rattrapage » ou « épreuves de contrôle »)

Lors des épreuves du second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux disciplines qu'il choisit parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris les épreuves anticipées.

Seule la meilleure note obtenue par le candidat au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury de l'examen. Le coefficient de l'épreuve reste le même.

Le candidat est reçu s'il obtient au moins, à l'issue de ces oraux, une note moyenne de 10/20 à l'ensemble des épreuves.





Sciences et Technologies du Management et de la Gestion spécialité Systèmes d'information de gestion

Les centres d'information et d'orientation dans
l'académie de Montpellier

Alès

04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze

04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers

04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne

04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary

04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret

04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel

04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende

04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve

04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade

04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne

04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes

04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan

04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas

04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades

04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète

04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05.65.60.98.20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:05.65.60.98.20-cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans
l'académie de Toulouse

